

COMMISSION ELECTORALE

PROCES-VERBAL N°1 DU 4 NOVEMBRE 2016 - CHOISY-LE-ROI

SAISON 2016/2017

Présents :

Georges GUILLET, Président de la Commission Electorale

René CORNIC, Claude DENGREVILLE, Serge CORVISIER, Elisabeth ROSSI, Membre de la Commission Electorale

Invitées :

Nathalie LESTOQUOY (en partie) et Laurie FELIX (en partie)

La présente réunion a pour objectif la préparation des élections concernant la nouvelle olympiade 2017/2020

1) Listes de candidats au Conseil d'administration pour l'Olympiade 2017/2020

Deux listes ont été reçues dans les délais statutaires :

Liste : « Fier d'Appartenir à la FFVB » conduite par Eric TANGUY

Liste « Nouvel Elan » conduite par Laurent TORRECILLAS

accompagnées d'un projet politique et des déclarations sur l'honneur de chaque candidat relatives aux conditions à remplir.

Chaque candidat est licencié au moment du dépôt des listes, ainsi que six mois avant cette date.

Seul l'un d'entre eux ne l'a pas été 24 mois pendant les quatre dernières années.

La Commission prend en compte comme une équivalence le fait que ce candidat avait été élu au Conseil d'administration en place.

La Commission valide ces deux listes.

2) Candidats à l'élection complémentaire du Conseil d'administration olympiade 2013/2016 :

Quatre candidatures ont été reçues et validées :

Jean-Paul DUBIER
Emmanuel PURPAN
Frédéric PASTORELLO
Jacques TARRACOR

3) Candidature au Conseil d'Administration FFVB 2017/2020 en tant que représentant Territorial des Ligues d'Outre-Mer

Le Règlement Intérieur des Ligues prévoit que seul un licencié de la Ligue à représenter peut être candidat en tant que Représentant Territorial de cette Ligue.

Une candidature émanant d'un licencié d'une Ligue métropolitaine en tant que Représentant Outre-Mer n'est pas retenue.

Deux candidatures sont validées :

Lucie BADEWIN, Ligue de la Réunion
Stéphane MOUEZY, Ligue de la Réunion

4) Collège électoral pour les AG de Ligues :

Il est rappelé que les statuts de Ligue (article 6.2) précisent que le collège électoral pour une AG de Ligue entre le 1er décembre et le 30 juin est arrêté à J-30 de celle-ci.

Georges GUILLET

Président de la Commission Electorale

René CORNIC

Secrétaire de séance